

bulletin

du Cercle du Libre Examen



Spécial Femmes et sexualités



E. R.: Steve Griss, Av. P. Héger, 22 - CP 166, 1000 Bruxelles

Avec le soutien de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles, de la Ville de Bruxelles et du Ministère de la Santé

Activités de la journée du 16 mars

Cette année, le Cercle du Libre Examem a décidé d'organiser une journée d'activités particulière sur le thème des sexualités, mais aussi de la femme. Cela nous a permis une coopération au sein de notre cercle entre la cellule Droits de l'Homme et la cellule Condition de la femme. Cette journée sera donc organisée le 16 mars 2005, sur l'avenue Héger. Nous recevrons différentes associations qui travaillent sur les thèmes abordés par la journée, (vous en trouverez d'ailleurs la liste ci-dessous). Chaque association disposera d'un stand. Des boissons et autres seront également disponibles sur l'avenue Héger. Et à 16h, nous assisterons à un lâcher de ballons. Puisque "la sexualité, c'est mon affaire", rejoignez-nous!



Journée sexualités

La journée débutera à 11 h sur l'avenue Héger, où nous recevrons de nombreux stands:

- Plate forme prévention sida
- Sireas (lutte contre le sida pour les étrangers)
- Projet Rousseau (prévention sida par rapport à la prostitution)
- Aimer à l'ULB
- PsyCampus
- Service médical étudiant
- Ex Aequo (Association homosexuelle)
- CHE (Cercle Homosexuel Etudiant)
- Librex
- Ainsi qu'un stand boisson (Solvay) et un stand nourriture (Cercle des Etudiants Etrangers)
- Amnesty International
- Le nid
- L'université des femmes

Editorial

Cette année le Cercle du Libre Examen a voulu relancer une activité qui s'est déroulée il y a quelques années, la journée sexualité. Mais cette année ce sera une journée sexualitéS, car il en existe plusieurs types. On a toujours attribué un rôle actif aux hommes dans la sexualité, alors que les femmes y jouaient un rôle passif. Mais l'évolution des mœurs et le féminisme ont fait en sorte que les femmes se conscientisent par rapport à leur sexualité. Elles ont aussi droit à être épanouies sexuellement et à ne plus penser à l'acte sexuel comme à un acte purement reproductif. Elles peuvent désormais penser à leur propre plaisir et non uniquement à celui de leur partenaire, et les voies pour y arriver se sont ouvertes au fil des années. Cette journée se veut donc centrée sur la femme sans négliger les autres aspects du thème des sexualitéS. Nous vivons dans une époque où le sexe est soi-disant banalisé. A la télévision, dans la publicité, les sous-entendus sexuels sont omniprésents. Parler de sexe n'est heureusement plus un tabou mais seulement lorsqu'il s'agit de sexe « normal », c'est-à-dire entre adultes consentants, pas trop vieux quand même, de préférence de sexe opposé. Il est vrai que l'homosexualité est de mieux en mieux acceptée par la société et qu'on peut en parler plus ouvertement. Mais certains aspects de la sexualité restent dans l'ombre, sont intouchables. Les maladies, par exemple. On parle de prévention, de contraception, d'éducation sexuelle à l'école mais se retrouver confronté à une personne atteinte du SIDA c'est plus choquant. Les fausses croyances (on ne peut pas les toucher, les embrasser, etc.) sont difficiles à éradiquer des mentalités. Et que dire des femmes ultra-sexagénaires ? Parce qu'elles ont les cheveux blancs, ne peuvent-elles plus avoir de rapports sexuels ? Par contre on ne dira rien à propos de leurs maris, qui tout aussi âgés se montrent sans problèmes avec des jeunes filles qui pourraient avoir le même âge que leurs enfants, voire leurs petits-enfants...

Notre journée sexualitéS veut briser tous ces tabous, souligner encore une fois l'importance de la prévention des maladies sexuellement transmissibles, de la contraception et montrer que le sexe c'est avant tout du plaisir.

Dans ce Bulletin spécial nous avons voulu croiser ces deux thèmes : la femme et la sexualité. Il y a une semaine à peine, le 8 mars, on fêtait la journée internationale de la femme. Malheureusement il règne encore une forte inégalité entre les hommes et les femmes dans plusieurs domaines de la société. Très peu représentées au niveau politique, dans le monde économique, elles ont du mal à faire respecter ce qui est inscrit (depuis peu de temps et qui a demandé de longues batailles comme pour le droit à disposer de leurs corps) dans les textes légaux. Ainsi elles ne bénéficient pas du même salaire que leurs collègues masculins, elles ont des problèmes à monter dans la hiérarchie, et sont très peu respectées, surtout dans certains milieux. Il est tout aussi important que l'image de la femme soit respectée car elle est avant tout un être humain et non un quelconque objet sexuel qu'on peut exploiter pour soi-même ou pour vendre un produit. La femme, tout comme la sexualité, c'est mon affaire !

La rédaction

Sommaire

Activités de la journée du 16 mars	p. 2
Femmes libérées	p. 4
Un peu d'histoire... et de féminisme	
Interview d'Eliane Gubin	p. 6
A nous la liberté... sexuelle	p. 11
Une féministe en politique	
Interview d'Anne-Marie Lizin	p. 12
Prostitution : réglementation ou prohibition	p. 15
Politicienne, mère et femme avant tout	
Interview de Laurette Onkelinx	p. 17
Violence au sein du couple	p. 21
Une femme recteur à l'ULB	
Interview de Françoise Thys-Clement	p. 23
Une femme objet qui présente bien	p. 25

Le *Bulletin* est la publication d'information et de réflexion du Cercle du Libre Examen

Rédacteur en chef

Cyrielle Piccinin

Adjointes au Bulletin

Tosca Poggialini

Maud Jacobs

Maquette et mise en page

Cyrielle Piccinin

Clément Dartevelle

Le Cercle du Libre Examen

Université Libre de Bruxelles

22, Av. P. Héger - CP 166

1000 Bruxelles

bulletin

www.librex.be

Femmes libérées

Liberté, égalité, féminité

En ce qui concerne la condition des femmes, nous avons assisté à des changements spectaculaires ces dernières décennies, dans de nombreux domaines de la vie publique et privée : travail, instruction, vote, capacité juridique, autorité parentale, contraception, avortement... Malheureusement, ces progrès sont loin d'être généralisés et sont le fruit de longs combats et de révolutions. Les femmes ont lutté avec courage et persévérance, en dépit de la marginalisation, de la souffrance et des privations.

Depuis la nuit des temps, la tradition a enseigné le mépris envers les femmes et la supériorité masculine. La femme a été stigmatisée et considérée comme inférieure physiquement et intellectuellement à l'homme. Durant des siècles, le « sexe faible » s'est soumis à l'opinion publique et au consensus. La femme ne pouvait transgresser ces lois ou refuser le rôle qui lui était attribué sans risquer de s'exposer au rejet, à l'opprobre ou à la mort. En occident, notre société a évolué vers une conception plus égalitaire et plus respectueuse de la femme. Notons cependant que cette évolution ne date que du 20^{ème} siècle ! De plus, la plupart de ces avancées se sont produites dans les pays démocratiques et laïcs qui reconnaissent l'égalité devant la loi sans distinction de sexe, de religion ou de statut social.

Dans les régimes autoritaires où les

règles du pouvoir sont régies par la violence et le mépris des droits de l'Homme, l'émancipation féminine est impossible. C'est aussi dans les pays les plus développés économiquement que les femmes ont trouvé les chances de s'émanciper : les conditions de vie plus aisées donnent des possibilités d'éducation, de formation et des choix de mode de vie. Notons cependant que, même dans ces pays économiquement forts, toutes les femmes n'en profitent pas et subissent des conditions de vie insoutenables. En ce qui concerne les pays « sous-développés », les femmes sont victimes d'inégalités sociales, de pauvreté, de violences et sont maintenues la



plupart du temps dans leur fonction de mère de famille. Lorsque celles-ci travaillent, elles occupent généralement un rôle principal dans la production et leur statut est rarement reconnu. En Afrique, la femme assure près de 90% de la production agricole mais continue à subir des conditions de

vie exemptes des droits élémentaires sociaux, politiques et économiques. Maillon central de la vie familiale et de la production, la femme reste toujours considérée comme un sous-homme et non comme une personne à part entière.

Comme nous l'avons vu plus haut, c'est du développement économique, de la modernité et de l'accès à l'éducation que dépend l'émancipation de la femme. Le modèle occidental pourrait alors faire figure d'exemple. Cependant, il reste déséquilibré et ne peut s'appliquer à toutes les cultures. Certaines expériences ont démontré



les limites de cette greffe en entraînant la déstabilisation du modèle familial et le retour d'un traditionalisme intransigeant. Il n'est pas non plus prouvé que les femmes occidentales soient plus heureuses que celles qui vivent encore dans un monde clos dans

la tradition, protégées du monde extérieur. Mais il est clair que pour réussir, l'évolution de la condition de la femme doit s'inscrire dans l'évolution globale de la société et dans une perspective d'émancipation des peuples. Même si aucun modèle n'est gage de bonheur, il faut néanmoins essayer de promouvoir les chances de donner aux femmes la possibilité du libre choix : la liberté de choisir de travailler, d'avoir des enfants ou non, de mener sa vie personnelle à son gré et d'assumer des responsabilités dans les pays dont elles font partie. Sans pour autant bouleverser brutalement les coutumes ancestrales qui ont longtemps été gage d'une certaine stabilité sociale et familiale, il faut que ces sociétés traditionnelles évoluent vers une conception beaucoup plus égalitaire et plus respectueuse de la femme.

Helene Depasse



Octrois du droit de vote aux femmes pour les élections législatives :

1893 Nouvelle-Zélande

1902 Australie
1906 Finlande
1913 Norvège
1915 Danemark
1915 Irlande
1917 Canada
1918 Russie
1919 Suède
1919 Allemagne
1920 Autriche

1920 USA

1928 Angleterre
1931 Brésil
1931 Espagne
1934 Turquie
1935 Philippines

1944 France

1945 Italie
1946 Japon

1948 Belgique

1949 Chili
1952 Grèce
1954 Pakistan
1955 Pérou
1956 Egypte
1956 Vietnam
1961 Paraguay
1963 Kenya

1971 Suisse

1976 Portugal

Un peu d'histoire... et de féminisme

Interview d'Eliane Gubin

Eliane Gubin est historienne, et professeur à l'ULB. Elle a écrit de nombreux ouvrages au sujet de la condition de la femme, seule ou en association avec d'autres collègues historiens, sociologues, politologues, etc. Pour ses nombreux travaux sur le féminisme et les conditions de la femme, ainsi que pour son expérience d'historienne nous avons cherché à obtenir son point de vue sur la question.

Pouvez-vous nous parler de l'accès des femmes à l'université, et particulièrement à l'ULB ?

L'accès des femmes à l'université est assez tardif, on considérait que les femmes avaient des compétences domestiques, des tendances naturelles à élever les enfants. Pour cela, il faut pouvoir tenir correctement le ménage, il

ne faut pas nécessairement faire du latin et du grec ou des études de juristes.

Il y a donc une forte résistance, qui est un peu moindre à l'ULB. Cette dernière ouvre, en effet, ses portes plus tôt que les autres universités. C'est une réaction liée à la lutte politique, les libéraux se rendant compte que s'ils continuent à confier leurs filles aux congrégations religieuses, il est clair qu'elles vont rester sous la coupe du clergé. Et que pour pouvoir mener une lutte politique et laïciser la société, il faut aussi des mères laïques, des femmes qui ne sortent pas de l'enseignement religieux et qui vont transmettre des valeurs laïques. C'est véritablement pour ça que du côté libéral on va avoir un intérêt plus précoce pour l'enseignement des filles.

L'ouverture de Louvain, c'était forcé et contraint, parce qu'il ne pouvait plus se permettre après la guerre de n'avoir que des femmes instruites sortant de l'ULB ou des universités d'Etat. En 1920 le problème se pose, les filles commençant à faire plus d'études, on ouvre des lycées et donc il faut aussi des femmes catholiques qui soient capables de donner cours, autres que des religieuses.



Pourquoi, alors qu'il y a plus d'étudiantes que d'étudiants, les femmes sont-elles si peu représentées dans le corps professoral et scientifique ?

C'est effectivement la difficulté entre l'accès aux études et l'accès aux professions. L'accès aux études ne détermine pas qu'on va vous ouvrir toutes grandes les portes de la profession. Là il y a eu un autre combat à mener, à savoir pour celles qui étaient juristes, de pouvoir devenir

des avocates, pour celles qui avaient fait des thèses, de pouvoir devenir enseignantes par exemple. Ce fut très long. On voit les premières femmes dans l'enseignement universitaire au niveau des assistantes, au niveau du personnel scientifique d'abord avant de grimper les échelons. Je crains qu'on ne soit, actuellement, dans une période de stagnation. L'ULB a eu un rôle tout à fait moteur, mais à l'heure actuelle, nous sommes toujours au même pourcentage de femmes. De nos jours, peu de femmes sont nommées dans le corps enseignant. On s'aperçoit que les femmes bénéficient d'une sorte de bulle d'oxygène quand il n'y a pas trop de compétition mais que quand la compétition se resserre, suite à la crise des moyens, il faut

être drôlement plus forte et avoir un dossier drôlement plus persuasif que les hommes.

Existe-t-il toujours, pour les femmes, de véritables obstacles afin d'entrer dans ce « monde d'hommes » ?

Je pense que ce ne sont pas toujours des obstacles conscients. Ça fait partie d'un ensemble, de comment vous considérez une femme et un homme dans la société et quelle est la finalité de chacun. Et même si on a beaucoup évolué, j'ai entendu lors de certaines nominations, dire : « Mme Unetelle est l'épouse d'un médecin, ce n'est pas très grave si elle reste assistante ». Vous voyez donc qu'il y a là quelque chose d'extrêmement difficile à surmonter, à savoir : chacun a droit à avoir la carrière qui correspond à ses compétences. On ne dira jamais : « M. Untel n'a pas besoin d'être nommé, sa femme travaille à communauté européenne. ». C'est quelque chose qui traîne encore dans les esprits. Quand il y a une place à donner, à dossier égal, on ne la donnera jamais à une femme.

Comment expliquez-vous que dès le départ, les droits et pouvoirs politiques n'étaient considérés que comme une prérogative masculine ?

La femme est considérée essentiellement comme dépendante. Elle n'est pas considérée comme un individu, c'est un reliquat de l'esprit collectiviste de l'Ancien Régime. La femme fait partie d'une collectivité, elle fait partie de sa famille, elle dépend de son père et puis si elle se marie, et elle dépend de son mari. Elle est toujours représentée par le chef de famille qui a une légitimité dans l'espace public. Il est donc considéré comme tout à fait normal que l'on donne le droit de vote aux hommes et pas aux femmes. C'est une idée que l'on retrouve très longtemps puisque dans l'entre-deux-guerres, on rencontre encore l'idée d'avoir un vote familial, de donner plus de puissance électorale aux chefs de familles plutôt qu'aux célibataires. Ça montre la difficulté à considérer chaque individu comme un individu à part entière. Ça a pesé très fort sur les femmes d'autant plus qu'on considérait qu'elles n'étaient pas à même de comprendre, qu'elles avaient un cerveau plus

intuitif que rationnel, etc.

Pourquoi selon vous, l'égalité entre hommes et femmes a-t-elle été inscrite si tard dans la Constitution, c'est-à-dire en 2002 ?

D'abord, beaucoup de gens ignorent encore que cette égalité est inscrite dans la Constitution. C'est une égalité qui pour l'instant n'est que formelle. La femme en Belgique a formellement acquis tous les droits, mais ce n'est pas parce qu'ils sont acquis qu'ils sont appliqués. En principe le salaire doit être égal pour travail égal, on sait que dans certains secteurs comme les fonctionnaires, les professeurs, c'est respecté, mais que dans beaucoup d'autres ça ne l'est pas. La loi est la même pour tout le monde mais on voit qu'il y a toujours moyen de la contourner. On a dû par exemple, pour permettre aux femmes d'être mieux représentées, proposer des lois coercitives (la loi des quotas, etc.) qui ont amené à la parité. Il a fallu légiférer, c'est bien la preuve qu'il ne suffit pas de dire que nous sommes égaux.

Que reste-t-il à faire au niveau de l'égalité entre hommes et femmes ?

Je ne sais pas s'il y aura jamais une égalité parfaite. Je ne sais pas si elle est souhaitable. Ce qui est important c'est qu'il n'y ait pas de barrières, pas d'interdits. Je ne pense pas qu'il y aura des égalités partout, il y a des professions qui restent principalement féminines et d'autres principalement masculines. Il y a des pesanteurs qui remontent à loin, les femmes s'occupent des enfants, des vieux, des pauvres,... Il y a cette tradition de la sollicitude féminine et peut-être qu'elle n'est pas tout à fait fautive. Beaucoup diront que c'est uniquement une question d'éducation, c'est possible.

Et puis, cette égalité parfaite serait-elle réellement viable ? Il ne faut pas non plus nier le fait que la société est formée de couples, jusqu'à présent en grande majorité hétérosexuels, et qu'il y a des complémentarités. Je crois qu'il faut aussi l'admettre et ne pas vouloir faire comme les révolutionnaires français, c'est-à-dire couper tout ce qui dépasse et que tout le monde soit fait dans le même moule. L'important pour moi c'est qu'il n'y ait plus d'interdits et que si une

femme à envie d'être soudeuse ou monteuse électrique, elle puisse le faire et qu'elle ne soit pas mal acceptée dans la profession.

Comment expliquez-vous qu'il y ait des milieux professionnels plus fermés aux femmes que d'autres ?

Les métiers anciens qui demandaient la force physique comme la métallurgie, la sidérurgie, les charbonnages, etc. Il s'agissait de métiers basés sur la force physique et autour desquels toute la propagande socialiste sur le mythe de l'ouvrier s'est construite. La virilité était la qualité essentielle de cette classe ouvrière. L'idée que cet ouvrier viril travaillait de telle sorte qu'il pouvait entretenir sa famille était aussi très importante. Le parti socialiste a longtemps considéré le ménage où la femme ne travaille pas et où l'homme gagne assez pour faire vivre sa famille comme le ménage idéal. C'est une idée que l'on retrouve encore. Je suis frappée par le fait que pendant très longtemps, il était très difficile pour un homme d'accepter que sa femme gagne plus que lui. Toute la société considère qu'il est normal que l'homme gagne l'essentiel. Un homme qui va gagner moins, même si lui-même n'est pas macho, va ressentir le regard des autres. Il y a là tout un jeu de relations qui sont très anciennes et qui sont toujours à l'œuvre.

Le rapport « Newtonia », paru il y a quelques mois, explique que même si les femmes réussissent plus brillamment des études scientifiques, elles ne sont pas pour autant facilement acceptées dans la profession. A quoi cela est-il dû ?

Là c'est un autre problème. C'est l'attitude du patronat, des entrepreneurs, des patrons d'industries ou autres à l'égard des femmes. La fameuse idée que les femmes seront nécessairement plus souvent absentes, parce qu'il y a les congés de maternité, les enfants malades, est toujours répandue. Il y a donc une attitude qui est encore extrêmement ségréguée dans l'embauche. D'ailleurs les questions qu'on pose à l'embauche sont très sexuées. On ne va jamais demander à un jeune homme s'il a une petite amie. On le demande parfois à des femmes parce que ça implique qu'elles pourraient avoir des enfants. On retombe de nouveau sur ce

poids de la famille qui ne quitte pas la femme. La femme traîne toujours sa famille derrière elle et partout elle est considérée en fonction de cette famille. C'est donc la mentalité qu'il va falloir changer. La solution serait qu'il y ait une égalité stricte dans le traitement des pères et des mères. Si un jour on obligeait les pères à partager le congé de maternité, où serait l'intérêt du patron à engager un homme plutôt qu'une femme ? Il regarderait alors le plus performant. Et tant qu'il n'y a pas cette égalité au niveau de la pratique, il y aura toujours des embauches différentes. De nouvelles mesures ont récemment été prises mais elles ne se traduisent pas vraiment. Il y a très peu de pères qui prennent des congés de paternité.

Si l'on regarde l'évolution des sociétés scandinaves, il y a une très grande égalité politique mais une très grande inégalité économique. Les femmes ne sont pratiquement pas représentées dans les instances du pouvoir économique. Les pays scandinaves, parce qu'ils n'ont pas voulu faire appel à des étrangers, ont fait entrer les femmes dans le monde du travail. Ils ont donc mis en place des systèmes de garde qui leur permettent de travailler. Dans les pays qui ne veulent pas que les femmes travaillent, mais qui ne veulent pas le dire de manière aussi claire, il suffit de ne pas organiser de système de garde d'enfants. Lorsqu'on prend l'exemple des Pays-Bas, on voit que le pourcentage de femmes actives est très élevé, pourtant, ces femmes ne peuvent jamais travailler à temps plein. En effet, les cours terminant à 14 ou 15 heures, et qu'il n'y a pas de système de garde et la plupart de ces femmes qui sont considérées comme actives ne le sont qu'à mi-temps. Le « mi-temps » a été créé pour utiliser les femmes à la fois dans leurs deux domaines. Elles veulent travailler, elles travaillent, elles ont un salaire mais elles font tout de même tout le travail domestique pour lequel elles sont nées !

Pourquoi dans certains pays y a-t-il encore un tel retard au niveau de l'égalité et des droits de la femme ?

Le monde entier est dans la situation où nous étions au 19^{ème} siècle. Il n'y a pas beaucoup d'idées très égalitaires, il n'y pas de religion qui soit égalitaire, la religion est basée de toute façon sur une supériorité masculine. C'est pour cela que la laïcisation des sociétés a permis

l'émancipation des femmes. Vous n'avez pas de possibilités d'émanciper les femmes dans des pays qui ne font pas la différence entre le droit, l'Etat et la religion. C'est d'ailleurs ça le gros combat pour le foulard en France, c'est le symbole d'une soumission à une religion dont on sait qu'elle ne peut pas être émancipatrice.

Comment réagir face au choc des cultures, en ce qui concerne notre vision de la femme, de sa condition, par rapport à certaines convictions religieuses ou autres ?

Il faut d'abord faire remarquer que dans tous ces pays qui sont restés extrêmement oppressifs à l'égard des femmes, il n'y a pas un seul pays qui soit en bon état économique. Si vous vous privez de la moitié de la population pour le développement d'un pays, il ne peut qu'y avoir un développement qui en porte les



conséquences. D'un autre côté, la question ici est extrêmement complexe et je ne crois pas qu'il y ait une seule féministe qui n'ait pas au moins changé cinq ou six fois d'avis. C'est très complexe dans la mesure où il y a d'une part le respect de la religion de chacun et d'autre part la crainte de la manipulation. Par exemple, quand vous allez à Molenbeek, quartier composé de nombreux marocains, vous voyez des choses que vous ne voyez jamais au Maroc. Les vêtements qu'elles portent maintenant ne sont pas portés au Maroc, la longue robe noire vient d'Iran. On se dit donc qu'il y a quelque chose de curieux, elles ne portaient pas le voile en arrivant, la seconde génération ne l'a pas porté, la troisième le revendique. Qu'est ce que ça sous-entend ? Il y a là un malaise, ce n'est pas seulement garder les traditions que l'on avait en arrivant, c'est adopter des traditions qui sont infiniment plus réactionnaires. Ça pose un problème parce que là on se dit qu'il y a manipulation politique ou autre sous-jacente, me semble-t-il. Les foulards ne me dérangent pas, ce qui me dérange c'est

qu'on ne les voit plus que comme ça, avec des yeux et tout le reste caché. Et quand on verra des bourquas ça me dérangera profondément. La religion n'a jamais obligé de n'avoir que des yeux qui dépassent, rien dans le Coran n'oblige à ça. D'ailleurs dans des pays comme Java, Sumatra qui sont les pays les plus musulmans, elles ne sont pas voilées. Ça veut bien dire qu'avec cette importation, il y a une soumission de la femme qui est intolérable pour nous parce qu'on voit bien que c'est une régression dans ce qu'on a essayé de prôner. C'est extrêmement délicat parce que si vous dites ça à des jeunes filles convaincues, vous risquez de les braquer, d'apparaître comme très intolérant.

Vous avez créé le Groupe Interdisciplinaire d'Etudes sur les Femmes, pouvez-vous nous en parler ?

J'ai ramené ça dans mes bagages du Canada. J'y ai fait un séjour d'étude et là, j'ai rencontré des

tas de collègues qui nageaient là dedans depuis 20 ans en contact avec les écoles américaines. J'ai trouvé ça très intéressant et en rentrant je me suis dit qu'on devait faire quelque chose. Nous étions très en retard notamment par rapport à la France qui avait commencé dans les années '70. Est-ce qu'on peut faire l'histoire des femmes, ou sont-elles plutôt immuables, un objet de stabilité ? Nous avons tout de suite commencé à travailler là-dessus de manière interdisciplinaire, avec des collègues à la fois littéraires, politologues, sociologues,... Vous savez les tout premiers cours que j'ai fait en journalisme, il y a eu des ricanements quand j'ai commencé à parler des femmes, du rôle des femmes dans la Révolution Française, etc. J'ai pu constater l'extraordinaire changement dans les mentalités, la réceptions par les étudiants de ce genre de notions, ça a changé du tout au tout. Vous n'imaginez pas comment, au début des années '90, ça apparaissait comme des choses dont on avait pas à parler, qui n'avaient aucun intérêt. J'étais très prudente, j'expliquais

simplement qu'on ne pouvait pas dire suffrage universel en 1919 et ça faisait ricaner, on disait : « Ah la féministe de choc ! ».

Est-ce que vous participez activement à la lutte pour la condition de la femme ?

Je ne suis pas militante féministe, je ne fais pas partie d'associations. J'estime que puisque j'aime travailler de cette manière là, j'apporte mon écho par ce que je publie, par ce que je dis. Je trouve que ça c'est mon rôle parce que c'est ce que je sais faire. J'estime que si donner des arguments militants et participer en prenant systématiquement une voie de recherche qui permet de trouver des solutions à l'égalité c'est militer, alors oui je suis militante. S'il faut nécessairement être affilié, descendre dans la rue avec un drapeau, ça je ne l'ai jamais fait.

Que pensez-vous du féminisme ?

Je ne vois pas comment, si on a une vue égalitaire des choses on peut ne pas être féministe. C'est logique qu'on soit féministe si l'on veut qu'il y ait une égalité entre hommes et femmes, comme c'est logique qu'on réfute tout racisme si l'on veut qu'il y ait une égalité entre tous les hommes quelle que soit la couleur de leur peau. Je sais que c'est toujours très mal perçu, mais je ne pense pas que c'est parce que le mot n'est pas bien perçu qu'il faut en changer. Dans certaines émissions de très grande audience, j'ai vu dernièrement une jeune femme dire qu'elle serait mortifiée si son mari gagnait moins qu'elle et qu'elle aimait un homme qui soit un vrai homme. Et c'est quoi un vrai homme ? On est reparti dans les images stéréotypées. Je trouve ça ridicule, je trouve que chacun doit avoir son identité. Pour moi c'est ça le féminisme, c'est arriver à une société où finalement ce genre de stéréotypes ne pourrait plus être appliqué systématiquement. C'est très individualiste ce que je dis, c'est reconnaître chacun pour ce qu'il est mais je crois que c'est ce vers quoi il faut

tendre. Il y a donc des hommes qui peuvent être féministes et des femmes qui peuvent être anti-féministes. C'est aussi une solution de facilité, c'est plus facile d'être dépendante dans certains cas.



Le 8 mars est la journée internationale de la femme. Certains pensent que consacrer cette journée aux femmes c'est les considérer comme une minorité, que cela n'a pas d'utilité, ... Qu'en pensez-vous ?

La journée de la femme c'est de l'ordre de la commémoration. Tout mouvement commémore. Je trouve que ce n'est pas anormal qu'on commémore les femmes parce que ça oblige les médias à faire quelque chose, ça oblige à réfléchir à certains

problèmes, ça met quand même le doigt sur certaines choses. Je ne suis pas opposée à des journées comme ça.

Savez-vous d'où vient cette journée ? Comment a-t-elle été créée ?

Il y a eu beaucoup de versions. On a d'abord cru que c'était le jour d'une importante grève des travailleuses américaines et puis on s'est aperçu que c'était une journée qui avait été créée de toute pièce par le parti communiste d'abord et puis qui a été reprise par les femmes socialistes. Il y a eu une instrumentalisation du 8 mars. En Belgique, on a aussi une journée nationale de la femme le 11 novembre. Pour moi en tant qu'historienne je constate que tous les mouvements ont toujours eu leurs commémorations, leurs héros, leurs ennemis donc il n'y a pas de raison que ce soit différent pour le mouvement féministe. Si ça peut faire avancer les choses, pourquoi pas...

Propos recueillis par Cyrielle Piccinin, Tosca Poggialini et Maud Jacobs

A nous la liberté... sexuelle

Pilules, capotes et avortement

Tout au long de ce numéro, nous avons crié à l'égalité entre hommes et femmes et à la liberté de celles-ci. Nous ne pouvions pas, dès lors, omettre la liberté sexuelle, pour laquelle nos ancêtres ont tant lutté. En '68, les femmes ont manifesté, ont lancé des pavés pour obtenir le droit à cette liberté sexuelle. Aujourd'hui, cela se traduit par la vulgarisation de la contraception, et le droit de choisir « d'enfanter » ou pas.

Comme certains le disent, une des choses qui différencie l'Homme de l'animal est le fait de pouvoir avoir des relations sexuelles pour le plaisir et pas uniquement à des fins reproductives. (Lorsque ici, je parle d'Homme, j'entends toute la race humaine, aussi bien les hommes que les femmes.) Cette liberté sexuelle des femmes est donc nécessaire pour affirmer son intégrité, mais cela n'a pas toujours été le cas. En effet, seuls les moyens de contraceptions dont nous disposons aujourd'hui permettent cette liberté. Depuis 1968, de grandes évolutions ont vu le jour, comme la diffusion des contraceptifs, tels que la pilule, les stérilets et autres spermicides ou la légalisation de l'avortement. Malheureusement, dans notre monde actuel, ce type de contraception n'est plus suffisant puisque seuls les préservatifs protègent des maladies sexuellement transmissibles telles que le sida, l'hépatite, etc.

Un autre point que je voulais aborder est celui de l'avortement, qui ne peut toutefois être considéré comme un moyen contraceptif. Je crains de déchaîner les foules sur ce sujet. Toutefois à ceux qui crieraient à l'infanticide ou au meurtre, ou pour ceux qui m'y opposeraient le droit à la vie, je répondrais que, selon moi, l'avortement est un droit pour chaque femme. L'avortement, longtemps considéré comme un sujet tabou, était pourtant pratiqué durant des siècles, mais dans l'illégalité. Il y a quelques années, même, le Roi Baudouin s'y était fermement opposé. De nombreuses femmes se sont battues pour ce droit, comme Simone Weil ou Gisèle Halimi, ce qui permit que depuis 1990

l'avortement est légalisé, du moins en Belgique.

Sous ce point se cache, pour certains, une idée de respect des convictions. Mais puisque nous parlons de respect, nous nous devons d'accepter la liberté, le choix de chacune. Le droit à la vie d'un fœtus ne peut pas se confronter au droit à la vie d'une femme, d'une mère. Aujourd'hui, l'avortement est un droit pour celles qui le décident, et nous nous devons de respecter cela. Je ne nierai pas qu'il faut aussi prendre en compte les circonstances, qu'un cas n'est pas l'autre, et que cette pratique ne peut être considérée comme un moyen de contraception, mais l'avortement est parfois le dernier recours, lors de cas urgents, graves. Je pense ici au cas de ces jeunes filles qui tombent enceintes trop tôt, à 14 ou 15 ans, de ces femmes qui ont subi des viols, des personnes moins favorisées qui ne pourraient pas élever cet enfant dans des conditions décentes ou encore au cas de malformations et autres handicaps détectés chez le fœtus. Mieux vaut avorter que de ne pas pouvoir offrir à l'enfant les meilleures conditions de vie, que de ne pas pouvoir assumer la maternité, etc. De plus, la légalisation a permis d'éviter les pratiques douteuses en la matière. Les faiseuses d'anges ont toujours pratiqué l'avortement, et ce n'était pas sans danger. Aujourd'hui l'évolution des mœurs, mais aussi de la médecine, permet à l'avortement d'être effectué dans les meilleures conditions de sécurité et d'hygiène pour les femmes. Les femmes se sont battues pour leurs droits politiques, économiques et sociaux, elles se devaient également d'acquiescer les libertés sexuelles.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Alors mesdames et mesdemoiselles profitez-en, sans abus, mais pour la sécurité de chacun et une sexualité épanouie, n'oublions pas ce vieil adage : « Pas de sexe sans latex ».

Cyrielle Piccinin

Une féministe en politique

Interview d'Anne-Marie Lizin



Anne-Marie Lizin, est, depuis nos dernières élections, la présidente du Sénat, et bourgmestre de Huy. Elle fut longtemps députée puis sénatrice. Elle est également

présidente du Conseil National des Femmes Francophones de Belgique, et membre de diverses associations luttant pour une meilleure condition de la femme, telles que la Ligue International du Droit des Femmes. Depuis des années, elle se veut active dans la lutte pour les droits de la femme et contre les discriminations dont elles sont victimes.

En tant que femme, avez-vous eu des difficultés à vous intégrer dans un métier traditionnellement masculin ? Avez-vous été confrontée à des remarques ?

Oui bien sur, au début tout le temps. Ca n'arrête jamais, pour aucune femme. Je pense que si vous demandiez la même chose à Mme Milquet... Maintenant ça va un peu mieux parce qu'elle a gagné quelque crédibilité dans la démarche, mais au pire moment, tout était axé là-dessus. Pour Marie Arena c'est la même chose. Dès qu'on peut, c'est ce point là qui est considéré comme un point faible.

Vous êtes à l'origine du mouvement « Ni putes ni soumises » ? Comment ce mouvement s'est-il créé et comment fonctionne-t-il ?

Pas vraiment à l'origine, mais on a travaillé, et on travaille encore avec la sœur de Soan, la jeune fille qui a été immolée, pour créer

une suite à cela. Par exemple, je suis allée en délégation voir le maire de Paris pour qu'il y ait une rue de Paris qui soit consacrée à Soan, pour qu'on puisse en garder un souvenir, parce que les faits divers peuvent être traités comme de très petites choses mais aussi comme de très grandes choses. Pour ça, il faut en parler, il faut qu'il y ait une diffusion importante, et qu'on passe du fait divers particulier à un cas général. Et là c'est un cas très général. Soan est la première à être apparue dans un vrai fait divers. Il y a plein de choses qu'on ne connaît pas sur ces jeunes bandes de gamins, soit disant islamistes mais qui ne le sont pas plus que vous ou moi, et qui pour exister essayent d'écraser les filles, dès qu'ils sentent une réticence ils vont s'axer sur cette fille. Et c'est ce qui est arrivé à Soan.

En fait, c'est un mouvement essentiellement français, qui est lié au groupe qui a pris en charge la famille. Ce mouvement est aussi lié à la Ligue internationale du droit des femmes. Il existe des cellules dans beaucoup de villes françaises, parce que le problème se pose un peu partout. Les gens ont eu envie de dire « nous, nous voulons aussi participer à cela ». Ils ont un subside de fonctionnement assez efficace. Pour le moment, on s'occupe d'obtenir cette rue, mais il y a d'autres actions.

Pour moi, « Ni putes, ni soumises » est le mouvement le plus important qu'il y ait eu depuis quelques années. Au niveau du contenu, en tout cas, car très souvent les gens, les Français, les Belges, ne regardent pas ce qu'il se passe dans les communautés immigrées. C'est la première fois qu'il y a un mouvement qui crée le lien avec ces communautés.

Au niveau de la prostitution, une loi a, par exemple, été votée en Suède pour l'abolition de la prostitution. Quel est votre point de vue à ce sujet ?

Personnellement, je suis très favorable à la loi suédoise. On a introduit en Belgique

une proposition de loi similaire, mais l'actuel gouvernement a opté pour une formule, qui n'est pas très claire, mais qui prévoit plutôt la reconnaissance d'un statut. Rien n'est encore sorti jusqu'à maintenant. En fait, la reconnaissance d'un statut c'est le début de la reconnaissance des proxénètes et donc d'un réseau criminel. Surtout qu'on voit bien que les prostituées sont essentiellement des filles qui viennent de l'Est et qui sont dans des circonstances de pauvreté très particulières, et toutes sous contrôle de réseaux mafieux. Alors si on commence à dire qu'elles peuvent être indépendantes, on crée la filière indépendante pour les mafiosi qui sont derrière.

Il y a une évolution, qui est pour moi, totalement contraire au respect des droits de la femme. Ça n'a rien à voir avec la prostituée elle-même, ça a à voir avec le concept de vie. Je trouve qu'offrir son

corps, ça ne peut pas être fait pour de l'argent. Il faut donc interdire ou plutôt faire en sorte que ça ne soit plus acceptable, que l'œil qu'on donne à cela ne soit pas un œil indifférent.

Pourtant, il y a déjà certaines villes comme Anvers ou Charleroi, où la prostitution est en partie réglementée. Qu'en pensez-vous ?

Elles peuvent déjà opter pour un statut d'indépendante, mais ne le font pas. Par contre, faire un statut spécifique du commerce du sexe, ça, c'est une très mauvaise idée. Malheureusement c'est une idée d'hommes, donc ça ne peut se passer que dans les villes où les femmes ne sont pas conscientes, ne sont pas des militantes féministes.

Que pensez-vous de la situation des femmes dans certains pays étrangers ?

Pourquoi ces femmes subissent-elles toujours des mauvais traitements et ne sont-elles pas considérées comme égales aux hommes ?

Nous sommes dans un monde où, en même temps et dans la même journée, il y a des gens qui vivent dans les conditions du Moyen-Âge et d'autres qui vivent avec une réflexion qui a été faite après la Révolution française, qui a supprimé petit à petit la peine de mort, et les traitements dégradants. Cela a introduit un concept de respect de la personne humaine. C'est d'ailleurs pour ça que la prostitution est un traitement dégradant, mais il n'y a que des féministes pour

le dire. Les hommes, eux, trouvent cela tout à fait normal, puisque ça ne dégrade que le partenaire, et pas eux, d'après eux. Nous, nous voulons, qu'il y ait sur toutes ces matières une attitude



différente. C'est vrai que si vous voyez la communauté islamique, ils considèrent que les critiques qu'on fait au monde islamique à propos de la lapidation ne sont pas fondées parce que c'est autorisé par la Charia. La Charia est la négation du respect de l'espèce humaine. Elle n'est pas seulement inacceptable pour la lapidation, elle est inacceptable pour la séparation qu'elle fait entre les hommes et les femmes et leurs droits. Ils viennent du Moyen-Âge, nous étions dans des systèmes à peu près semblables à l'époque à ceux qu'ils ont maintenant, et il faut que les femmes là-bas se révoltent. Ce n'est pas à nous à aller faire la révolution en Iran ou ailleurs. Il faut toujours que les femmes commencent par s'organiser entre elles et puis, petit à petit, qu'elles participent à la vie politique. Elles doivent demander, et obtenir tout cela, c'est le même cheminement que nous avons fait ici, en Belgique, en 40 ans.

Selon vous c'est donc à ces femmes d'agir ?

Oui, mais nous devons tenir bon sur nos principes. Si on m'invite à l'ambassade d'Iran avec un foulard, je n'y vais pas, vu qu'ils sont en Belgique. Ceci dit, le jour où ils viennent ici, ou ils me serrent la main ou ils ne viennent pas, c'est très clair. Ils savent à l'avance qu'ils devront me serrer la main. Si les Européens ne comprennent pas cela, ils ne comprennent pas l'enjeu. L'enjeu c'est de les faire évoluer eux, et de les amener à notre niveau, car pour le moment, ils n'y sont pas. Des millions de gens n'y sont pas.

Pensez-vous qu'une égalité entre hommes et femmes est possible en Belgique ? Cette idée n'est-elle pas utopique ?

Ce n'est pas utopique du tout. La parité fonctionne mais pas à tous les niveaux. Au niveau des salaires, on republie les statistiques montrant que ce n'est pas tout à fait égalitaire dans les faits. Pourtant la loi est très claire, ça doit l'être. La plupart des législations sociales sont tout à fait égalitaires il y a donc eu beaucoup de choses qui ont été faites.

En même temps, vous avez des femmes répudiées marocaines, des femmes qu'on va acheter pour marier à un jeune marocain, le père paie, tout s'arrange comme ça. Il y a donc des situations venant du Moyen-Age, notamment dans les regroupements familiaux marocains. Et ça, il faut que ça cesse. C'est une question de respect du droit belge.

Vous avez participé à toute une série d'associations. Mais comment agissez-vous au niveau de la lutte pour les droits des femmes et contre les discriminations dont elles sont victimes ?

De plusieurs façons différentes, il y a diverses législations qu'on a pu mettre sur pied. L'une des législations la plus importante par rapport à la loi sur la parité, c'était la loi sur la violence conjugale, la pénalisation de la violence conjugale (1997). Mettre dans le code pénal le problème de la violence sur le conjoint est un début.

J'ai également participé à un projet grâce auquel nous avons amené la sœur de Soan à Athènes pour les Jeux Olympiques, pour la

former un peu à ce qu'est le féminisme. Ces filles n'ont en effet aucune idée de ce que sont leurs droits. Nous avons donc fait une action féministe à Athènes contre l'Arabie Saoudite qui exclut les femmes des Jeux Olympiques. Ce qui est intéressant dans cette action, c'est que les Jeux Olympiques sont internationaux. De plus, il s'agit d'un univers très machiste, le comité organisateur a toujours considéré que si les hommes de tous les pays étaient présents, c'était suffisant. Le seul problème était qu'en Afrique du Sud il fallait avoir des hommes blancs et des hommes noirs. Ils ont alors mené un combat international pour faire accepter ces derniers. Les femmes, ce n'était pas pour eux un véritable problème. En fait, il faut qu'il y ait une force, car si personne ne réclame le droit pour toutes les femmes à participer aux J.O., il ne va jamais rien se passer. Il faut créer cette force qui fera bouger les choses, il faut créer le mouvement.

On a toujours eu une image des féministes comme des femmes très masculines, agressives, habillées en camionneuse, etc. Est-ce qu'il y a un peu de ça ? Le cliché est-il vrai ?

Oui, je n'exclus pas qu'il y a un peu de ça. Maintenant, il ne faut pas non plus croire que toutes les féministes sont comme ça. C'est une relation philosophique à la séduction qui est quelque chose de très important dans une certaine période de la vie. C'est pour cela que c'est plus facile quand on est plus dans une relation de type séduction. La séduction ne peut pas être la reconnaissance d'une faiblesse. C'est cela le point qui compte dans la relation qu'on a et dans la façon dont on établit une société. On peut très bien avoir une relation de séduction mais qui ne comporte pas l'acceptation d'une infériorité. Il faut trouver le juste milieu pour vivre avec cela. Il faut quand même des hommes dans la vie. Et eux, comprennent bien où est leur intérêt. Il faut donc toujours être clair sur la technique de séduction qu'on utilise ou pas. Avec le féminisme il n'y a pas de séduction. Remarquez, ça peut être très séduisant, mais ça dépend pour quel type d'homme.

**Propos recueillis par Cyrielle Piccinin,
Tosca Poggialini et Maud Jacobs**

Prostitution: réglementation ou prohibition

Faut-il accorder un statut aux prostituées?

Train Anvers - Bruxelles, on arrive à la gare du Nord, quelques touristes espagnols assis à côté de moi regardent par la fenêtre. Tout à coup l'un d'eux pousse une exclamation et montre du doigt une des nombreuses vitrines, illuminée par un néon rouge. Il pensait que les prostituées dans des vitrines, désormais attraction touristique de notre pays, existaient seulement à Anvers ou Amsterdam.

Si on se promène dans le quartier rouge d'Anvers on ne voit pas que des clients mais aussi des touristes venus voir les fameuses vitrines. Ce n'est qu'un côté de la prostitution. Il s'agit d'un problème complexe qui mérite qu'on

réfléchisse, surtout dans le cadre de cette journée sexualitéS ayant pour thème central la femme.

On dit que la prostitution est le métier le plus vieux du monde. Selon les époques le fait de payer une femme en échange de rapports sexuels a été plus ou moins accepté, par contre l'image de la prostituée a toujours été la même. Considérées comme des moins que rien, portant des surnoms peu flatteurs, voire insultants, ces femmes ont toujours été traitées comme des parias de la société, qu'on devait garder le plus loin possible, afin qu'elles ne puissent pas nuire, surtout dans notre société actuelle, assez puritaine, il faut bien l'admettre. Combien de

personnalités n'ont-elles pas risqué leur carrière parce qu'elles avaient loués les services de l'une ou l'autre Divine...

Pendant les dernières décennies, l'immigration nous a apporté toute une population de femmes qui, fuyant un enfer, en ont trouvé un autre dans les pays où elles croyaient trouver une vie meilleure. Le marché du sexe étant très

prospère, il a donné lieu à une vraie traite de femmes, organisée par les mafias des différents pays concernés. Ces femmes pensant trouver un travail dans une usine



européenne par exemple, se retrouvent à la rue, vendant leurs corps et donnant les trois quarts de leurs gains aux organisations criminelles qui les ont amenées ici. De plus ces femmes sont exposées à plusieurs risques : les maladies sexuellement transmissibles, les clients violents, la drogue, ... Elles ne bénéficient d'aucune protection car le plus souvent elles sont sans papiers, et donc inexistantes aux yeux de notre administration.

A côté de ces femmes, il y en a d'autres qui elles sont plus ou moins en ordre avec l'administration et se retrouvent, par choix ou par le fait des choses (aucun diplôme, aucun travail, provenance d'un milieu social défavorisé,

toxicomanie, etc.) dans le milieu de la prostitution. Mais leur métier n'est pas reconnu et elles sont exposées aux mêmes risques que toutes leurs collègues clandestines. Que faire alors ? Faut-il les laisser dans l'ombre, soumises aux mafias, mises en péril par les pervers et les maladies ?

Pendant ces dernières années certains pays ont commencé à légiférer. Tout doucement on commence à accepter ces femmes. Mais un pays comme la Suède a été dans le sens inverse : une loi de 1998 a prohibé le sexe payant. Apparemment cette loi n'a pas contribué à diminuer la prostitution... En Belgique on fait des pas vers la dépénalisation de la prostitution en voulant la réglementer. C'est une tâche prise en charge par les communes, surtout dans les grandes villes. Un bon exemple peut être celui d'Anvers où il existe une personne chargée de la prostitution à la ville. Toujours dans la Métropole on vient de créer le plus grand bordel du pays, la « Villa Tinto ».

Grand bâtiment de couleur rouge vif, il abrite 51 vitrines et une station de police. Les chambres sont dotées de systèmes de sécurité et les prostituées sont suivies par une association qui leur fournit un suivi médical en cas de maladie ou de grossesse ainsi que toute une série de vaccins gratuits et dans l'anonymat. Mais est-ce que cela résout pour autant le problème des clandestines et des mafias ? Malheureusement peu de prostituées sont concernées par ce genre de projet. La plupart d'entre elles travaillent encore dans les rues...

Si les prostituées existent c'est sans doute pour répondre à une demande de la part des hommes, les clients. Dans certains pays seulement les clients sont punis, mais cela n'aide pas non plus à baisser le nombre

de prostituées. Selon moi il est impossible d'éliminer la prostitution. Certains pensent que reconnaître le métier de prostituée c'est reconnaître le proxénétisme. Eliminer la mafia est peut être (je l'espère) le rêve de tout citoyen honnête, mais c'est malheureusement utopique. Par contre si les prostituées pouvaient bénéficier d'un statut clair comme n'importe quel autre travailleur, les mafias perdraient de l'intérêt à s'occuper de ce domaine.



Elles seraient aussi mieux acceptées au sein de la société qui ne doit pas les stigmatiser à cause de la particularité des services qu'elles rendent. Il est difficile pour nous femmes du XXI siècle, élevées avec certaines valeurs et une certaine morale, de comprendre pourquoi et d'accepter que certaines femmes louent leurs corps. Plutôt mourir que d'accepter un seul cent d'un homme contre des faveurs sexuelles ! Certes, mais rien n'est ni tout blanc ni tout noir. Ne rêvons pas, la prostitution n'est pas quelque chose que l'on peut éliminer d'un jour à l'autre. En attendant ce jour, qui n'arrivera peut être jamais, nous nous devons de protéger ces femmes et de faire en sorte qu'elles aient leur place dans notre société.

Tosca Poggialini

Politicienne, mère et femme avant tout

Interview de Laurette Onkelinx



Laurette Onkelinx est, actuellement, Ministre de la Justice et vice-première Ministre au gouvernement fédéral. Au cours de sa carrière, elle a souvent occupé de hautes fonctions: elle a été Ministre de

l'Emploi, de l'Education, de l'Egalité des chances, mais aussi Ministre-présidente de la Communauté Française. Elle possède un parcours professionnel et politique véritablement impressionnant. A travers cette interview, nous avons tenté de savoir comment elle cumulait son statut de femme, de mère et de femme politique.

Dans votre expérience personnelle, en tant que femme dans un monde politique plutôt masculin, n'y a-t-il pas certaines difficultés, certains obstacles à franchir ?

C'est vrai, mais les choses changent. Actuellement, il y a de plus en plus de femmes qui se lancent en politique, qui assument des responsabilités, qui se lancent dans des projets, et heureusement. Il est de plus en plus considéré comme tout à fait normal d'avoir une présence d'hommes et de femmes dans les différentes instances de décision. Il est vrai que quand j'ai commencé au parlement, en 1988, c'était encore l'époque où des parlementaires sifflaient, faisaient des remarques aux femmes. Maintenant, je pense que c'est largement passé.

Cette évolution s'est tout de même faite assez tardivement. Voir qu'en 1988, ce genre de choses se produisait encore, n'est-il pas étonnant ?

Il a fallu longtemps, mais quand on pense que le vote des femmes n'a été voté qu'en 1948, ça va heureusement relativement vite. Ceci dit, il y a encore du travail, au niveau politique ça va, mais quand on voit ce qu'il reste à faire au niveau économique et social, là, il y a vraiment beaucoup de travail.

Vous avez été l'une des premières femmes vice première Ministre, avec Isabelle Durand, vous avez également été Ministre présidente de la Communauté française. Comment êtes vous arrivée là ? Cela s'est-il fait naturellement ?

Oui. Si vous vous lancez, un jour en politique, c'est comme pour les hommes, ça dépend de toute une série de circonstances, de travail évidemment, de volonté, d'implications. Je suis devenue présidente de la Communauté française, je l'ai été en 1993 puis en 1995, en fonction de l'expérience que j'avais acquise et du nombre de voix que j'avais eu aux élections. Cela étant dit, c'est vrai que j'étais la première femme Ministre présidente, mais ce n'était pas le plus difficile à assumer, c'était mineur par rapport à la situation de la Communauté française, qui était virtuellement en situation de faillite. Le fait que je sois femme ou pas importait peu, ce qui comptait était de s'impliquer dans les problèmes majeurs que connaissait la Communauté. Comme femme, ce que j'ai toujours dit, c'est qu'on a une responsabilité en plus, on a une responsabilité comme les hommes, bien entendu, mais il faut aussi travailler sur le volet « femme ». Je l'ai toujours fait, quel que soit ma compétence, j'ai travaillé pour diminuer les discriminations, inscrire de nouveaux droits, et essayer de montrer l'exemple, d'attirer des femmes, notamment en politique. Dans tous les domaines dont j'ai eu la responsabilité, j'ai fait un programme « femme ». Par exemple, en matière d'emploi, on a lancé toute la législation sur le congé parental, sur l'aménagement du temps de travail, sur les congés thématiques afin que l'on

puisse en même temps travailler et être présente au niveau familial. Quand j'étais Ministre de l'égalité des chances, là c'était plus facile, c'était directement mon métier. C'est là qu'on a fait inscrire le droit des femmes dans la Constitution, ou qu'on a fait les listes électorales qui doivent maintenant compter autant d'hommes que de femmes. Maintenant, comme Ministre de la justice, c'est sur les violences conjugales que je travaille. Au niveau de l'éducation aussi où on a beaucoup travaillé avec les universités pour l'ouverture des sections scientifiques aux filles ou pour faire une chaire femme dans les universités. J'ai donc toujours fait un programme « femme », parce que c'est nécessaire, parce qu'il y a encore pas mal de retard à rattraper.

Justement au niveau de ce retard à rattraper, quels sont vos projets, vers quoi faut-il aller aujourd'hui ?

La grosse difficulté c'est d'abord qu'il faut compter sur des femmes qui en veulent. Il n'y a rien à faire, il y faut du travail, de la volonté, il faut affronter ses propres peurs, dans tous les domaines, il faut savoir affronter un rapport de force. Mais ce qu'il faut surtout c'est rattraper le retard culturel, le fait que comme toutes ces législations sont nouvelles, et que les hommes sont en place depuis si longtemps. Il y a un retard considérable. On constate qu'au niveau social, ce sont les femmes qui principalement occupent les métiers à basse qualification, ce sont elles qui sont le plus présentes en matière de statistiques du chômage ou de personnes bénéficiaires du CPAS. Quand on a fait, par exemple, tout le travail pour rehausser le salaire minimum, on savait qu'on touchait particulièrement des femmes. On essaie aussi

de travailler sur les différences de salaires entre les hommes et les femmes. Ça existe toujours et ça dépend parfois de la qualification du métier. Qu'est-ce que ça veut dire ? Et bien vous nettoyez, vous êtes une femme d'ouvrage, vous serez considérée en terme de statut comme étant peut-être au statut minimum, mais un homme qui fera la même chose sera considéré comme manager des sols. Et dans ce cadre là, il peut avoir une autre qualification. Travailler sur ce type de qualification, est important. Pour l'instant le Centre pour l'égalité entre les hommes et les femmes le fait. La Ministre de l'emploi Freya Van den Bossche continue au niveau de la

conciliation vie au travail, vie hors travail. Il est vrai que les hommes



s'impliquent de plus en plus dans la vie familiale, mais c'est encore majoritairement les femmes qui y passent le plus clair de leur temps. Dire simplement que les hommes doivent s'impliquer plus, c'est intéressant, ce qui l'est beaucoup plus c'est le dire mais en même temps permettre aux femmes de concilier leurs différentes vies. J'ai toujours dit que je ne voulais pas seulement être une femme politique. Je suis une femme tout court, je suis une mère et je suis une femme politique, et je veux concilier le tout. C'est vrai que ce n'est pas simple, il faut donner dans la législation les moyens de mieux concilier cela. Au niveau de la justice, vous savez que le milieu est principalement féminin, il y a plus de magistrates que de magistrats. On travaille principalement, notamment avec les différents parquets, les différents magistrats du siège, sur la violence. Dans notre pays, comme dans d'autres pays, la violence conjugale est

présente. Vous savez en Espagne, il y a tous les jours une personne qui meurt suite à des violences conjugales. En Belgique, il n'y a pas de statistiques, mais c'est environ une femme sur trois, c'est énorme. On essaie d'imposer la tolérance zéro. Auparavant, ce qui se passait derrière la porte de la maison, les policiers, les magistrats considéraient ça comme appartenant à la sphère privée. Maintenant, on va obliger à ce que la porte s'ouvre, et ne pas accepter la violence vis-à-vis des enfants ou du conjoint. Il faut cependant des formations. J'ai d'ailleurs lancé, il y deux ans, un plan d'action national contre les violences faites aux femmes, en disant à mes collègues que tout le monde est concerné : le Ministre de la santé publique, pour le travail avec les médecins, pour le moyen de preuve, le Ministre de l'intérieur, pour la formation des policiers, le Ministre de la justice pour la formation des magistrats. Dans tous les secteurs et dans tous les niveaux de pouvoir il y a donc des compétences qui peuvent servir la lutte contre la violence faite aux femmes. On a dit par exemple que quand il y avait divorce sur base de violence, le logement familial doit être accordé en priorité à la victime, c'est généralement la femme. Continuellement, il faut combattre pour cette égalité de faits, l'égalité de droit, elle, existe. Vous savez par exemple que l'égalité salariale existe depuis la loi de réorientation économique de 1978 et 27 ans plus tard, ce n'est toujours pas une réalité. Entre le droit et le fait, il y a une marge et ma priorité c'est que le terrain colle au droit.

Je suis aussi Ministre des cultes. Vous savez qu'il y a six cultes reconnus en Belgique et la laïcité également. Comment en même temps, concilier la liberté de culte qui est reconnue dans la Constitution et l'égalité entre hommes et femmes, alors que dans certaines religions, c'est compliqué. On travaille donc sur ça, on va travailler sur la formation des Ministres des cultes pour respecter nos valeurs fondamentales, qui sont notamment l'égalité entre les hommes et les femmes, le respect de la femme en tant que telle. Quelle que soit la compétence faire coller la réalité aux droits est maintenant la priorité numéro un.

On voit certaines pratiques dans d'autres pays, comme l'excision, la lapidation ou autres. Comment peut-on expliquer cela ? A quoi est-ce dû ?

Chaque pays a son histoire, sa culture, sa religion et l'interprétation de sa religion. Un pays n'est pas l'autre. Il est plutôt intéressant de voir que le combat pour l'égalité des droits ne s'arrête pas aux frontières d'un pays. C'est pour cela qu'on insiste toujours pour que le combat pour l'égalité soit un combat national mais aussi européen, international. Pourtant vous savez que par exemple, face à l'avortement en Pologne ou en Irlande ça n'a pas été simple. Il ne faut pas croire qu'il n'y ait plus besoin de discuter de la liberté des femmes en Europe, que c'est un fait acquis, ce n'est pas vrai. Nous avons beaucoup travaillé pour des directives européennes sur l'égalité entre les hommes et les femmes et sur la liberté de la femme parce qu'on sait qu'il y a des foyers d'inégalité. Quand j'étais Ministre pour l'égalité des chances, je me suis rendue au siège des Nations Unies à New York, l'avortement était au cœur des débats, l'excision aussi et c'est à ce moment là qu'en Belgique on a décidé de s'imprégner de cette priorité. Concrètement cela veut dire que pour la reconnaissance d'une réfugiée politique, la dimension de genres existe. Des femmes qui sont en danger quant à l'excision peuvent utiliser ce danger là dans leur dossier de réfugiées politiques. C'est nouveau, ça date d'à peine quelques mois. Autre exemple, je suis allée en Iran et nous avons abordé différents problèmes et notamment la lapidation. On s'imprègne de tout ça pour que notre politique interne et externe respecte les choix que nous faisons dans le statut hommes/femmes. Et le fait qu'il y ait maintenant des femmes dans tous les gouvernements est important. On lance des actions dans des compétences particulières mais on se doit d'avoir une priorité pour les femmes en même temps.

Participez-vous à la lutte pour l'égalité entre hommes et femmes autrement qu'à travers la politique ?

Je l'ai fait. Quand j'étais à l'université, j'ai beaucoup travaillé avec une maison d'accueil pour femmes battues. D'ailleurs ça me poursuit, je continue à voir l'image des ces femmes, et surtout celle de la peur. La peur dans les yeux, les tremblements, simplement le fait de prendre le bus avec elles pour faire des papiers était pour moi une épreuve.

Maintenant je n'ai plus le temps de m'inscrire dans des associations. Je suis par contre très admirative de tous ces nouveaux mouvements qu'on pourrait appeler féministes, comme l'association « Ni putes, ni soumises », c'est formidable ! C'est formidable parce qu'ils n'effectuent pas un travail théorique mais agissent sur le terrain.

Que pensez-vous du féminisme ?

Vous avez certainement vu Mary Poppins. Vous vous souvenez donc de cette bourgeoise qui craint son mari mais qui, en même temps, est une militante suffragette qui s'attachait aux grilles de Downing Street pour protester. Actuellement, nous sommes assez loin de l'image de ces premières féministes mais on leur doit énormément.

Si elles n'avaient pas été là, si elles n'avaient pas combattu, nous n'aurions sans doute pas eu le droit de vote. J'ai donc une grande admiration pour ces femmes mais les choses ont changé. Maintenant les droits sont inscrits dans nos

lois fondamentales et je crois donc beaucoup plus au militantisme dans les associations, en plus évidemment de ce qu'on peut faire dans les gouvernements et dans les instances du pouvoir économique et social. Ce qui se passe dans les associations me semble coller avec cette nécessité du terrain. C'est pour cela que je veux citer « Ni putes ni soumises », qui est un exemple très clair. L'égalité est là en droit, mais tu as une « beigne » du frère aîné si tu fais ceci ou cela, tu es mal considérée si tu n'as pas le voile. Cette organisation agit concrètement et ça j'aime beaucoup, je trouve qu'il faut être très courageux pour assumer ce genre de mouvement.

Et vous, vous considérez vous comme une féministe ?

Je ne sais pas ce que ce mot veut encore dire. Vous savez, quelqu'un comme Elisabeth Badinter est évidemment une féministe, mais elle a horreur de toutes les politiques qui amènent les femmes à entrer dans des quotas. Comme elle dit, il y a des quotas de fromage, des quotas de beurre et il y a des quotas de femmes. C'est une féministe.

Le féminisme a beaucoup de visages, et certainement que dans ces nombreux visages, j'en ai un. Mais voilà, c'est tellement complexe maintenant de savoir ce qu'est être féministe. Je suis en tout cas une femme qui est convaincue qu'il reste encore beaucoup de chemin pour que les femmes accèdent véritablement à l'égalité.

Que pensez-vous de la journée internationale de la femme ? Cette journée a-t-elle véritablement une utilité ?



D'abord, quand il s'agit de recevoir des fleurs, toutes les occasions sont bonnes. Quand on peut faire la fête tant mieux. Moi je ne boude jamais cela.

D'un autre côté, je dirais quand même que cette

journée pousse la plupart des responsables, qui sont encore majoritairement masculins, à réévaluer leur politique par rapport à cette égalité, et je trouve cela important. C'est important qu'on rappelle les inégalités qui existent, pas seulement en Belgique, mais dans le monde ; qu'on culpabilise peut-être aussi pour provoquer des réactions ; que l'on éclaire, car on a besoin d'éclairage pour faire évoluer les luttes. Et donc moi j'y suis favorable.

**Propos recueillis par Cyrielle Piccinin,
Tosca Poggialini et Maud Jacobs**

Violence au sein du couple

Compte rendu du colloque du 7 mars 2005

Le lundi 7 mars, une journée d'étude a été organisée à l'initiative de la Vice-première Ministre et ministre de la Justice Laurette Onkelinx, intitulée « Violence au sein du couple – Le pouvoir de dire « non » ». Le but de cette journée était d'étudier les manières d'améliorer les actions contre la violence exercée sur les femmes, quels nouveaux moyens apporter, quelle politique judiciaire mener en matière de violence au sein du couple.

Avant tout, il est très important, selon Pierre Rans substitut du Procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles, de définir uniformément la notion de violence intrafamiliale car cela servirait comme outil afin d'enregistrer les données et créer une rubrique dans le système informatique des parquets. L'enregistrement et le repérage de ces faits permettraient d'assurer un suivi des victimes, des auteurs et aussi une différente organisation des parquets. La définition proposée par le collège des Procureurs Généraux entend par violence intrafamiliale toute violence physique, sexuelle, psychique et économique commise envers toute personne ayant un lien de parenté ascendant ou descendant, latéral, au deuxième degré, envers l'époux ou cohabitant ou toute personne ayant eu une relation affective et sexuelle durable, ainsi que tous ceux qui n'ont aucun lien de parenté mais qui vivent ou qui ont vécu au domicile de l'auteur de la violence. Cette définition de la famille est très large, ce qui permet d'inclure les cas de violence à l'encontre des personnes âgées, les enfants du partenaire et les violences commises au sein des familles d'accueil. La notion de violence est aussi large car elle inclut les formes psychiques et économiques. La police, doit être au courant de

cette définition afin que les agents confrontés à de telles situations l'inscrivent en tête du PV, ce qui n'arrive pas systématiquement en ce moment.

Un projet pilote a été mené à Anvers ayant pour objectif d'améliorer l'approche à la violence intrafamiliale (VIF) et d'agir de façon préventive. Pascale Franck, coordinatrice de la province d'Anvers pour l'égalité des chances, soutient qu'il est très important que tous les acteurs du terrain (policiers, parquets, associations de soutien aux victimes) soient impliqués. Ils doivent savoir ce qu'est la violence intrafamiliale et définir les tâches de chacun dans la prévention, la répression ou la médiation. La construction du dossier est primordiale : la mention de la violence et des noms des auteurs et victimes ou la présence d'enfants, facilite la tâche de prévention.



La violence au sein du couple se manifeste spécialement dans les milieux immigrés, par exemple dans les cités françaises. M. Mohamed Abdi, secrétaire général du mouvement « Ni putes, ni soumises » a illustré la difficile situation des jeunes filles d'origine maghrébine. Malgré le fait qu'elles appartiennent à la deuxième ou troisième génération et qu'elles soient nées en France, elles sont soumises à des mariages forcés, elles sont victimes de crimes d'honneur et supportent des insultes quotidiennes si elles ne respectent pas les « traditions ».

Une situation très intéressante est celle de Liège où Madame Anne Bourguignon, procureur du Roi s'est inspirée de ce qui se passait au parquet de Douai où le Procureur de la République a entrepris une politique de

rééducation en plaçant les auteurs de violences dans des foyers pour déshérités pendant deux semaines. Sur 76 cas, il y a eu seulement 2 récidives. Le parquet a diffusé une circulaire datant du 5 septembre 2004 en réaction au nombre toujours croissant de victimes de violence intrafamiliale. Ce type de violence sera désormais mentionné dans chaque PV et les victimes ainsi que les auteurs seront suivis afin de prévenir ce genre de violence. De plus ce seront aux auteurs, le plus souvent les hommes, à devoir quitter le domicile.

La Belgique a fait quelques pas en avant dans le combat contre la violence intrafamiliale, mais nous pouvons vraiment apprendre quelque chose de l'Espagne, qui peut être considérée comme un exemple à suivre en Europe. Comme l'a dit le Ministre espagnol de la Justice Juan Fernando Lopez Aguila, Monsieur Zapatero a fait de l'égalité entre hommes et femmes une priorité et il l'a prouvé en nommant autant de femmes que d'hommes ministres dans son gouvernement. De plus la première loi promulguée par le nouveau gouvernement concerne la violence de genres. Cette loi organique a comme projet ambitieux d'interrompre le cercle vicieux de la violence et de la soumission des femmes et de leur rendre leur dignité. On a créé des unités de prévention de la Guardia Civil et on a veillé à la spécialisation du personnel médical. Des mesures ont aussi été prises dans le domaine du droit du travail. Les femmes battues auront droit à des indemnités de chômage, elles auront droit à conserver leur emploi malgré de longues absences et pourront flexibiliser leur temps de travail. L'innovation la plus importante est la création de juges spéciaux, nommés selon des critères objectifs ainsi que la mise en place de 16 tribunaux spécialisés dans la violence de genres. A côté de ces mesures uniquement judiciaires, le gouvernement a contribué à créer un observatoire national de la santé de la femme, un secrétariat féminin des sports au sein du comité olympique espagnol, etc.

La protection des femmes battues est très importante mais pour mener à bien une action de prévention il est tout aussi nécessaire de prendre en charge les auteurs des violences intrafamiliales. Praxis, une association qui travaille avec les auteurs dans le cadre des mesures judiciaires alternatives, mais aussi avec

des volontaires est principalement présente à Bruxelles, Liège et Verviers. Elle fonctionne par groupes ouverts ce qui est, selon Vincent Libert, directeur de Praxis, le modèle idéal. Les groupes sont composés de neuf personnes, plus deux animateurs, toujours un homme et une femme. Les séances sont au nombre de 21 et durent deux heures par semaine. Après ces 21 séances, on encourage les personnes à continuer mais malheureusement ces conseils sont très peu suivis. Dès que la personne entre dans un groupe elle s'engage, entre autre, à cesser immédiatement toute violence, à reconnaître ses actes, à développer la capacité d'exprimer diverses émotions et à comprendre les liens existants entre violence et alcool. L'association mène un travail de responsabilisation car dans la plupart des cas les auteurs de violences pensent que le problème ne vient pas d'eux. La mission est de leur faire prendre leurs responsabilités. Le travail se base sur la reconnaissance des faits et le respect de l'engagement. La personne doit aussi donner sa version de l'incident et tenir un journal de responsabilisation, ainsi que respecter les attitudes et les comportements des autres membres du groupe. On a remarqué que le nombre de personnes qui recourent à cette solution a augmenté depuis l'année passée, date de lancement du projet. Cette mesure est en train de se révéler une alternative très sérieuse à l'emprisonnement.

Cette journée d'étude s'est révélée très intéressante car elle nous donné un aperçu de l'évolution de la politique judiciaire dans le domaine de la violence intrafamiliale. L'Espagne constitue un exemple qu'il faut certainement suivre et la Belgique est en train de le faire par l'adoption d'un Plan National d'action contre la violence à l'égard des femmes. La violence au sein du couple est, à mon sens, un symptôme de l'inégalité entre les hommes et les femmes qui règne encore dans notre société. Il ne faut donc pas seulement se concentrer sur cet aspect, mais accompagner les politiques judiciaires qui ont été illustrées pendant cette journée par d'autres mesures qui assurent la présence féminine dans tous les domaines et la reconnaissance dans la pratique de l'égalité entre les femmes et les hommes car, pour reprendre la phrase de Mohamed Abdi, « le combat des femmes est aussi celui des hommes ».

Tosca Poggialini

Une femme recteur à l'ULB

Interview de Françoise Thys-Clement



Françoise Thys-Clement, est économiste et professeur à l'ULB depuis de nombreuses années. En 1990, elle fut la première et unique femme recteur de l'université. Auparavant elle fut également doyenne

de la faculté de SOCO. Françoise Thys-Clement est donc une femme ayant eu un parcours dans le corps professoral assez impressionnant. Elle est également directeur du Centre de l'Economie de l'Education à l'ULB, et administratrice au Centre d'Action Laïque.

Est-ce que vous pouvez nous parler de votre expérience personnelle en tant que femme professeur et rectrice dans un monde d'hommes ?

Vous pouvez m'appeler recteur, si vous voulez le mettre au féminin dites recteurE. Je trouve que rectrice, ça fait penser à directrice alors que l'idée de recteur est très associée au métier de professeur.

Ce n'est pas fondamentalement un métier d'homme, les femmes, par des tris sélectifs y arrivent peu mais ce n'est pas un métier d'homme. C'est un métier où l'on doit réfléchir, où l'on est en contact avec des jeunes, je ne vois pas un seul instant pourquoi ça devrait être un métier d'homme.

C'est quand même un métier exercé majoritairement par des hommes ?

Donc ça mérite une vraie réflexion. Le métier de professeur est vraiment quelque chose qui doit intéresser les jeunes filles. Dans ma génération, notamment dans la section des sciences économiques, à un moment donné, a cru que

c'était fait. Parmi les femmes professeurs et chercheurs, à l'époque, nous pensions qu'il fallait continuer pour les générations futures. On voit bien que, si les étudiantes sont majoritaires à l'université, les chercheuses ne représentent qu'un certain pourcentage, on arrive tout doucement à l'augmenter. Quand il faut franchir les barrières de la carrière académique, ça devient plus difficile et donc c'est évidemment un problème extrêmement important sur lequel on réfléchit beaucoup. Dans certains pays comme en France, il y a des attitudes très positives en la matière. Je viens de voir au CNRS qu'ils font par exemple des publicités avec un grain d'humour : la femme et la physique, et on prend tout un ensemble de physiciennes. Donc sur le fond, ce n'est vraiment pas un métier d'homme. En terme de résultats, oui, à cause des barrières, de la longueur des études, de la nécessité de la production d'une thèse de doctorat au moment où les jeunes femmes désirent généralement avoir des enfants. Quand elles ont la thèse de doctorat, se pose alors la question du curriculum scientifique, où il faut pas mal voyager et où il y a peu d'aide en la matière. Il faut donc absolument franchir cette barrière. Ça c'est certain. C'est la longueur des études, le fait qu'une thèse de doctorat soit un travail qui demande beaucoup de qualifications professionnelles qui font que les jeunes femmes se trouvent, à un moment donné, confrontées à faire des choix difficiles. Ceci étant dit, la vie dans la recherche scientifique est en ce moment très difficile pour tout le monde, je pense que certains jeunes hommes n'ont pas facile non plus. Enfin, il est certain que ce n'est pas un métier d'hommes.

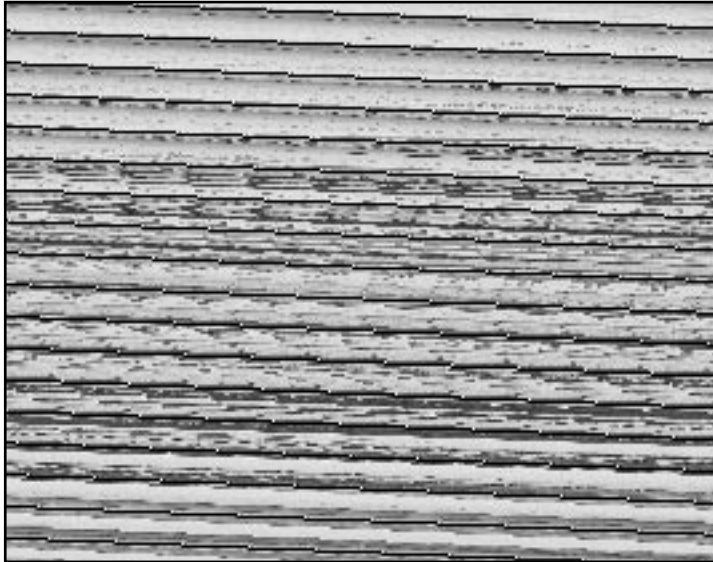
En Belgique il y a deux femmes qui ont été recteurs, moi-même pour l'ULB et une dame à la VUB. En ce qui concerne l'UCL, il n'y en a pas eu.

Est-ce que vous avez éprouvé des difficultés particulières lors de votre carrière ?

Je n'ai eu aucun obstacle particulier par rapport à ce qu'un homme aurait eu à l'époque.

Dans votre vie professionnelle, est-ce que vous trouvez qu'être une femme vous a apporté un plus ?

Un plus et un moins. Commençons par le moins. C'est vrai que lorsque l'on ne me connaît pas et qu'on me voit, c'est arrivé quelques fois, rarissimement, qu'on se dise : « Mais qu'est ce que cette dame fait là ? ». Mais ça passe en deux secondes parce qu'il y a le métier qui est là. Il y a le métier qui est le fait d'avoir été et d'être toujours économiste, il y a le métier d'être impliqué dans la vie universitaire et dans la vie européenne de la recherche et de l'analyse, de la gestion de la recherche.



Passons au point positif. Quel pourrait être l'avantage, je ne sais pas. C'est peut-être une façon de prendre les problèmes autrement. Mais je suis sûre que si l'on prend l'ensemble des caractères masculins, ils ne sont pas tous homogènes. Peut-être que le fait d'être une femme, d'avoir des enfants, une famille, fait que j'ai quand même un certain détachement, à certains moments, par rapport à certaines difficultés. Du fait de ce détachement, je les dépasse.

Pourquoi selon vous a-t-il fallu attendre 110 ans avant d'avoir une femme recteur ?

En France il y a eu proportionnellement un bon nombre de présidentes d'universités. Aux Pays-Bas, je ne connais pas la situation actuelle, mais jusqu'à il y a quelques années, il n'y en avait pas, en Allemagne non plus. En Europe, ce sont des fonctions souvent électives, dans les pays anglo-saxons c'est plutôt une désignation par un conseil d'administration. Aux Etats-Unis, il y a eu quelques femmes aussi et il y en a toujours. En France je vois que le phénomène continue à

évoluer.

Donc vous pensez que ce soit un choix des femmes en général ?

Je ne dirais pas un seul instant que les femmes ne se présentent pas comme candidates au poste de recteur. Je pense simplement que la lourdeur de la profession, parce que dans notre université il faut avoir été en général doyen de faculté et être doyen de faculté est quelque chose qui n'est pas non plus du tout évident, crée un frein pour ces candidates. Je ne pense pas que ce soient les hommes qui aient mis des barrières, je pense que c'est la difficulté du métier.

Je pense qu'à l'époque où j'étais doyenne, il y a 20 ans, la vie professionnelle était lourde mais moins difficile. On a subi toute une série d'économies budgétaires associées à la croissance du nombre d'étudiants, associées à la volonté d'être meilleur scientifiquement ont rendu ce métier encore plus difficile.

C'est un métier de femmes, il ne faut pas donner un message simple, il faut l'affirmer et réfléchir à comment le mener dans les difficultés que nous traversons.

Je ne dis pas que le machisme n'existe pas mais le milieu universitaire et professoral n'est pas un milieu très machiste. Il faut convaincre les jeunes femmes d'exercer le métier de professeurs.

Que pensez-vous du féminisme ?

C'est assez curieux, j'ai toujours été convaincue depuis mon plus jeune âge que j'étais un être humain complet, à part entière et donc je n'ai jamais eu dans ma vision qu'il y avait une différence par rapport aux hommes. J'ai toujours eu une vision de moi où j'allais travailler, ça n'a jamais fait de doutes en la matière. Je ne pensais pas à l'université parce que je venais d'un milieu d'indépendants et donc l'université n'était pas

programmée. Je suis allée à l'université par pure curiosité, j'ai fait les sciences économiques sans penser un instant rester à l'université. Ensuite, je suis tombée amoureuse du métier. Le féminisme est donc pour moi quelque chose de naturel, de fondamental. Il est vrai aussi qu'ayant fait tout ce parcours là, je ne me suis pas retrouvée comme quelqu'un de revendicateur.

Avez-vous participé activement à des associations pour l'égalité entre hommes et femmes?

J'ai été active professionnellement, je me suis occupée de ma famille et de mes enfants, je me suis occupée de mes étudiants mais je n'ai pas participé au mouvement politique. J'ai tout de même toujours accepté les invitations qui m'avaient été faites de participer à des conférences pour apporter mon témoignage. Cependant je n'ai pas pris l'initiative de créer un mouvement.

Que pensez-vous du principe de la journée internationale de la femme ? Ne serait-ce pas réduire les femmes à une minorité ?

Non, c'est un pas que je ne franchirais pas. Je trouve que l'on doit nous considérer pour ce que nous sommes. La nature humaine comprend une femme et un homme et nous sommes donc en terme de la participation à la vie humaine tout à fait égalitaires. Egalité veut-il dire semblable ?

**Propos recueillis par Cyrielle Piccinin,
Tosca Poggialini et Maud Jacobs**

Une femme objet qui présente bien

L'image de la femme dans la publicité: toutes à poil!

Dans le domaine de la publicité, l'utilisation de l'image de la femme a beaucoup changé : on est passé en quelques années de la ménagère des années 50 comblée par son robot électrique à une image de femme-objet, fantasme de la gente masculine. Aujourd'hui, pour vendre, il faut de la nudité. Pose lancinante, attitude suggestive... on ne vend plus seulement un produit, on vend du sexe et du désir.



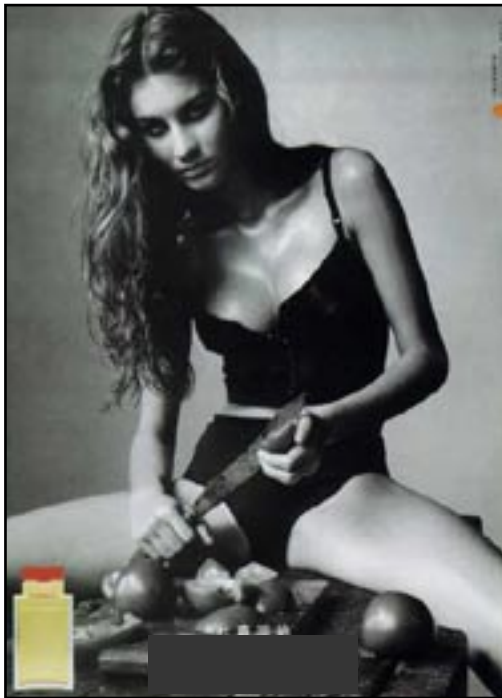
Peu importe l'article vendu, que se soit pour une paire de chaussures ou de la crème

fraîche, les femmes doivent se mettre à poil. Par contre, on constate que la nudité masculine n'est utilisée qu'à « bon escient » dans la promotion de produits cosmétiques pour homme (parfum, mousse à raser...). L'image de l'homme-objet reste tabou et n'est utilisée que lorsque cela s'impose, pas un morceau de chair superflu ne nous est dévoilé. Il semblerait que l'on ait encore de nombreuses réticences à dévoiler l'homme, à mettre sa virilité aux enchères. Une paire de fesses d'homme, ça vend moins bien des voitures que la paire de seins de Claudia S... Nous sommes matraqués par ces images de Bimbos à la libido

exacerbée ou autres Lolitas consentantes. C'est bien malheureux après autant d'années de combats pour l'égalité des sexes de voir tous nos efforts ruinés par le marketing. Autrefois, les femmes n'étaient considérées que comme un « utérus », noyau de l'éducation familiale, désormais, elles ne sont plus qu'un « vagin », vendeur de fantasme et de plaisir. Autrefois cantonnées en tablier derrière leurs fourneaux, aujourd'hui, même la vaisselle, elles la font à poil. Alors que la femme était « cachée » dans la demeure familiale, elle est à présent « placardée » à chaque coin de rue en petite tenue. Comment a-t-on pu en arriver à de tels extrêmes ? Lorsque les soixante-huitardes brûlaient leurs soutiens-gorge en revendiquant la liberté sexuelle (contraception, avortement, etc.) auraient-elles imaginé les conséquences désastreuses que cette liberté allait entraîner ?

Ce genre de pratiques donne une image très dégradante de la femme. De plus, cela n'est pas représentatif des femmes en général. Il s'agit d'une image fautive de la femme, imposant un modèle de « perfection » plastique et sexuelle qui n'a pour but que de susciter l'envie et d'engendrer des complexes. Combien de femmes passent sur le billard afin de ressembler à un mannequin ou même à « Barbie », et de rentrer dans les normes physiques imposées par les icônes publicitaires. Comble de superficialité : la plupart de ces

images de pin'up sont construites de toute pièce de manière numérique.



Cependant, certaines marques axent leur promotion publicitaire sur une démarche différente : les rondes sont mises à l'honneur, et mettent en évidence le fait que seulement 5% de la population a la « taille mannequin ». Même si les femmes encensent cette reconnaissance, ce type d'approche reste toutefois très marginal. Ne nous voilons pas la face, même si les produits sont destinés aux femmes, les publicités s'adressent aux hommes. Ce genre de publicités provocantes ne suscite que très peu d'intérêt auprès de la gente féminine. Mais alors, pourquoi assiste-t-on à cette surenchère de nudité ? Peut-être parce que, comme dans la plupart des domaines d'entreprise, les publicitaires sont des hommes !

**Helene Depasse et
Cyrielle Piccinin**





Nos prochaines activités

Lundi **21 mars**, un Midi-Librex sur le thème des Balkans, qui aura lieu à **12h30** dans nos locaux (F1 2ème étage)
Avec M. Georges Berghezan, journaliste spécialisé sur le sujet

Lundi **21 mars**, à **20h**, conférence sur le thème de la consommation de la drogue et le rôle de l'Etat.
Avec M. Wathelet (CDH) et P. Moriaux (PS)
Au **H 1301**

Jeudi **24 mars**, à **20h**, conférence sur le thème de l'avocat et sa conscience, "l'avocat du diable" avec Maître Vergès
Au **Janson**

Formulaire d'adhésion au Cercle du Libre Examen

Nom:

Prénom:

Adresse:.....

Code postal: Commune:

Téléphone:.....

E-Mail:@.....

Je m'inscris en tant que:

Etudiant

Faculté:

Année:

Membre du corps enseignant et scientifique ou du PATG:

Faculté:

Fonction:

Ancien étudiant:

Faculté:

Profession:

Sympathisant

Le Libre Examen implique le refus de tout argument d'autorité, notamment en matière scientifique, morale ou philosophique, la mise en question permanente des idées reçues, la réflexion critique, la recherche active de l'émancipation de l'homme à l'égard de toute forme de conditionnement, d'assujettissement, de discrimination.

J'adhère au principe du Libre Examen et m'inscris comme membre du Cercle.

Date et signature:

Cotisation annuelle: 5 Euros

Cotisation de soutien: 15 Euros

N° de compte: 001-0334321-38

à renvoyer dûment complété au

Cercle du Libre Examen

Av. Paul Héger, 22

CP 166 1000 Bruxelles